

DOSSIER D'ADHÉSION

SAISON 2018-19



DOSSIER D'ADHÉSION

Patriote Cross de Guînes - SAISON 2018-19

***Pour être recevable, le dossier devra être complet
et accompagné du règlement de la cotisation
(chèque à l'ordre de La Patriote Cross de Guînes).***

Le dossier comprendra :

- Le bulletin d'adhésion de création ou de renouvellement de licence dûment renseigné (voir page 3)
- Le certificat médical de non contre-indication de l'athlétisme en compétition modèle en page 4. **(non obligatoire pour un renouvellement).**
- Le paiement.

Ce dossier devra être **remis à votre entraîneur**, au local du club, aux jours d'entraînement (entre 18h30 et 19h00), **avant le 30 septembre 2018** pour les licencié(e)s de la saison précédente (**10€ de majoration au delà de cette date**), et au bout du 3ème essai pour les nouveaux arrivants.

TARIFS DES LICENCES et HORAIRES D'ENTRAINEMENT

SAISON 2018-19

La Patriote Cross de Guïnes est un club d'Athlétisme affilié à la FFA. Elle propose différentes licences adaptées à chaque âge et à chaque niveau de performance. **La tenue du club est composée d'un débardeur est d'un gilet sans manche. Elle est offerte à hauteur 30€ (voir conditions sur le catalogue des tenues du club sur www.patriote-cross-guines.com, rubrique «CLUB»).**

LICENCES Enfants

CATÉGORIE	JOUR ENTRAINEMENT	HORAIRES	TARIF	DONNE DROIT À :
Éveils Athlé (de 2010 à 2013)	MARDI	19h00 - 20h00	65€	1 Tee-shirt manches courtes aux couleurs du club
Poussin(e)s (de 2008 à 2009)	MERCREDI	18h00 - 19h00		1 Tee-shirt manches courtes aux couleurs du club
Benjamins (es) (de 2006 à 2007)	MERCREDI & VENDREDI	19h00 - 20h30		1 Tee-shirt manches courtes aux couleurs du club
Minimes (de 2004 à 2005)	LUNDI, MERCREDI & VENDREDI	19h00 - 20h30		La tenue du club (débardeur + gilet)
Cadets (ettes) (2002 à 2003)	LUNDI, MERCREDI & VENDREDI	19h00 - 20h30		La tenue du club (débardeur + gilet)

LICENCES Adultes (+ Cadets hors licence compétition)

La différence de tarif des licences entre compétition et running se fait sur le droit à participer aux compétitions officielles (départementaux, régionaux,...., France).

TYPE DE LICENCE	CATÉGORIE	JOUR ENTRAINEMENT	HORAIRES	TARIF	DONNE DROIT À :
SANTÉ	Cadets, Juniors, Séniors, Masters (2003 et avant)	MARDI & JEUDI	19h00 - 20h00	75€	La tenue du club (débardeur + gilet)
MARCHE NORDIQUE	Cadets, Juniors, Séniors, Masters (2003 et avant)	A déterminer	A déterminer	75€	La tenue du club (débardeur + gilet)
RUNNING	Cadets, Juniors, Séniors, Masters (2003 et avant)	MARDI & JEUDI ou LUNDI, MERCREDI & VENDREDI	19h00 - 20h00	85€	<ul style="list-style-type: none"> La tenue du club (débardeur + gilet) Certaines courses payées par le club.
COMPÉTITION	Juniors, Séniors, Masters (2001 et avant)	MARDI & JEUDI ou LUNDI, MERCREDI & VENDREDI	19h00 - 20h00	105€	<ul style="list-style-type: none"> La tenue du club (débardeur + gilet) Certaines courses payées par le club. Participation aux frais de déplacement des compétitions FFA.

Réservé au Club

Reçu le :

la somme de

Mode de paiement :

Chèque Espèce Bon CAF

Renouvellement de licence :

N° de Licence :

Mutation

Nom ancien club :

N° de Licence :

Création

Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance : Lieu : Pays :

Nationalité : Française Autre:

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail (Obligatoire) :

Tél :

Type de Licence choisie :

(voir tableau page 2)

Licences Enfants - 65€ :

Eveils Benjamin(e)s
 Poussins Minimes
 Cadet(te)s

Licences Adultes (+ cadets hors licence compétition) :

Licence Santé - 75€
(Cadets, Juniors, Séniors, Masters) Licence Running - 85€
(Cadets, Juniors, Séniors, Masters)
 Licence Marche Nordique -75€
(Cadets, Juniors, Séniors, Masters) Licence Compétition - 105€
(Juniors, Séniors, Masters)

Tenue du club : (30€ offerts aux nouveaux licencié(e)s, - Teeshirt offert aux Eveils, Poussins et Benjamins)

- Débardeur ou teeshirt **Taille :** S M L XL
- Gilet sans manches - **Taille :** S M L XL

Pour les familles une remise de 10% sur le montant total sera appliquée à partir de la 3ème licence.

A votre demande, des facilités de paiement pourront vous être accordées.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné,, en ma qualité de père, mère ou représentant légal de autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

Autorisation parentale pour athlète mineur:

J'accepte que mon enfant soit pris en charge par une tierce personne dans le cadre d'un déplacement en voiture.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation).

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation).

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La FFA propose, par l'intermédiaire de LA SAUVEGARDE, assureur :

- **aux Clubs :** une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club, des Bénévoles, Salariés et Licenciés ainsi que toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestation. Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

- **aux Licenciés :** une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme.

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée.

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnait avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique.

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date et signature du Licencié : (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

Fait à :

Le: __ / __ / ____

Signature:

Le certificat médical est à remplir par le Médecin traitant, suivant le choix de votre type de licence.
Il est obligatoire pour les nouveaux arrivants et doit dater de moins de 6 mois.

Pour un renouvellement de licence, ce certificat n'est pas obligatoire cette année, si et seulement si, vous avez répondu «NON» à toutes les questions du questionnaire santé dans votre espace licencié(e) du site www.athle.fr/acteur, et que vous n'étiez pas titulaire d'une licence «santé» l'an dernier .

Certificat annuel de non contre-indication à la pratique de L'ATHLÉTISME EN COMPÉTITION
(Examens cardio-vasculaires à réaliser suivant les recommandations)

Je soussigné(e) Docteur _____

certifie que l'examen clinique de ce jour, de M. Mme _____
ne contre indique pas la pratique de L'ATHLÉTISME EN COMPÉTITION.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Date :

Signature et Cachet :

Le certificat médical est à remplir par le Médecin traitant, suivant le choix de votre type de licence. Il est obligatoire pour les nouveaux arrivants ne désirant pas faire de compétitions et doit dater de moins de 6 mois.

Certificat annuel de non contre-indication à la pratique de **L'ATHLÉTISME HORS COMPÉTITION** (Examens cardio-vasculaires à réaliser suivant les recommandations)

Je soussigné(e) Docteur _____

certifie que l'examen clinique de ce jour, de M. Mme _____
ne contre indique pas la pratique HORS COMPÉTITION de (rayez les mentions inutiles):

Marche Nordique - Remise en forme - Running - Condition physique

RECOMMANDATIONS MÉDICALES (à remplir par le médecin)

À destination du Coach Athlé Santé, de l'Animateur Marche Nordique et de l'entraîneur Running

PRÉCAUTIONS À PRENDRE CONCERNANT (entourer les mentions utiles et préciser le cas échéant) :

L'appareil locomoteur :

- Colonne vertébrale :
- Membres supérieurs :
- Membres inférieurs :
- Mouvements à éviter :

L'appareil cardio-vasculaire :

- Fréquence cardiaque/min
maxi à ne pas dépasser :
- Signes cliniques imposant l'arrêt de l'activité :
- Stage de réhabilitation cardio-respiratoire réalisé :
oui non
- Depuis combien de temps ?
- Besoin d'O2 ? oui non
- Quand ?

L'appareil neuro-sensoriel :

- Mouvements à éviter :
- Conséquences d'une altération de l'acuité auditive et/ou visuelle :

AUTRES PRÉCAUTIONS ET/OU PRÉCONISATIONS (ex : liées aux traitements en cours, diabète et risque d'hypoglycémie, appareillage éventuel, cicatrices, saturation en oxygène, etc....)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Certificat médical délivré à la demande de l'intéressé et remis en main propre.

Fait à

Le

Signature et Cachet :